

03/03/2014

La Cadre de qualité pour les stages jeunes : compromis décevant au Coreper

Les stages peuvent, il est vrai, représenter un tremplin vers l'emploi pour les jeunes. Malheureusement, ils peuvent aussi constituer un piège, raison pour laquelle le Parlement et le Conseil européens ont, à plusieurs reprises, lancé un appel en faveur d'un Cadre de qualité pour les stages (CQS).

Si le document de la Commission du 4 décembre 2013 analysait justement les problèmes, il contenait peu de mesures concrètes permettant de faire la distinction entre un vrai stage de qualité et les pratiques, voire les abus, de certaines autres entreprises. Pour la Confédération européenne des syndicats (CES), la proposition de « Recommandation du Conseil » ne résoudrait pas la situation précaire de certains stagiaires au sein de l'UE.

Las, le compromis adopté vendredi 28 février dernier en Coreper (Comité des représentants permanents chargé de préparer les travaux du Conseil) affaiblit encore la proposition de la Commission. « Alors que 59% des stagiaires sont non-payés, et que 38% n'ont ni contrat ni convention de stage, pour ne citer que ces 2 exemples, le Coreper confirme une recommandation non-obligatoire, référant à des principes non obligatoires » constate Patrick Itschert, Secrétaire général adjoint de la CES. « A moins de 100 jours des élections du PE, ce n'est sûrement pas un bon signal adressé aux jeunes qui sont confrontés à de mauvaises conditions de travail, à un contenu d'apprentissage insuffisant. Les stages sont encore largement non-réglés dans certains Etats-membres et secteurs d'activité » conclut-il.